



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-quatorzième session**

Points 65, 134 et 135 de l'ordre du jour

**Rapport du Conseil des droits de l'homme****Budget-programme de l'exercice biennal 2018–2019****Projet de budget-programme pour 2020**

## **Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses quarantième, quarante et unième et quarante-deuxième sessions**

### **Vingt-septième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2020**

#### **I. Introduction**

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à ses quarantième, quarante et unième et quarante-deuxième sessions (A/74/529). À cette occasion, il a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 29 novembre 2019.

#### **II. Incidences financières des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme**

2. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que le montant estimatif des ressources nécessaires découlant des 65 résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses quarantième à quarante-deuxième sessions s'élève à 67 907 000 dollars, dont : a) 32 177 700 dollars correspondant aux dépenses afférentes aux activités dites permanentes, pour lesquelles des ressources ont déjà été demandées dans le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 et le projet de budget-programme pour 2020 ; b) 35 729 300 dollars représentant les ressources supplémentaires nécessaires à imputer sur le budget-programme pour l'exercice



biennal 2018-2019 (13 181 000 dollars) et à prévoir dans le projet de budget-programme pour 2020 (22 548 300 dollars) (ibid., résumé et par. 4).

3. En ce qui concerne les ressources supplémentaires nécessaires pour l'exercice biennal 2018-2019 (13 181 000 dollars), un montant estimatif de 7 501 100 dollars sera demandé dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, compte tenu des dépenses effectivement engagées par rapport au montant total (10 597 000 dollars) approuvé en 2019 par le Comité consultatif au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses donnée par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/264 sur les dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal. Il est proposé que le montant de 1 435 300 dollars, pour lequel aucune autorisation d'engagement de dépenses n'a été demandée, soit imputé sur les crédits approuvés pour l'exercice biennal 2018-2019 (ibid., par. 5).

4. Les ressources supplémentaires nécessaires pour 2020 s'élèvent à 22 548 300 dollars, dont : a) 1 884 800 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) ; b) 20 583 000 dollars au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) ; c) 80 500 dollars au titre du chapitre 29E [Administration (Genève)]. Le Secrétaire général propose d'imputer le montant de 22 548 300 dollars sur le fonds de réserve pour 2020 (ibid., par. 6).

5. Il est également proposé que, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, 18 postes soient créés au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) du projet de budget-programme pour 2020 : six serviraient à appuyer les activités prescrites par le Conseil des droits de l'homme dans ses résolutions 40/13, 42/20, 42/22 et 42/23 et les 12 autres constitueraient l'ossature du bureau de pays au Soudan, comme prévu par la résolution 42/35 du Conseil (ibid., par. 7).

6. Le Comité consultatif s'est fait fournir le tableau ci-après qui présente le nombre de résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme de 2015 à 2019, les ressources nécessaires à leur application et la nature des activités prescrites.

### Résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme de 2015 à 2019

(Dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Sessions (y compris les sessions extraordinaires)</i>	<i>Nombre de résolutions, de décisions et de déclarations de la présidence du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Nombre de résolutions, de décisions et de déclarations de la présidence du Conseil des droits de l'homme qui entraînent des dépenses</i>	<i>Montant total des ressources supplémentaires nécessaires</i>	<i>Résolutions du Conseil des droits de l'homme prolongeant [des activités permanentes</i>	<i>Résolutions du Conseil des droits de l'homme prescrivant de nouvelles activités ou prolongeant des mandats</i>	<i>Résolutions du Conseil des droits de l'homme mettant fin à des activités</i>
2015	28, 29, 30, S-23	138	57	15 049 100	11	46	–
2016	31, 32, 33, S-24, S-25	149	74	20 414 500	20	54	2
2017	34, 35, 36, S-26	139	78	25 366 000	26	52	1
2018	37, 38, 39, S-27, S-28	130	55	35 035 100	8	47	1
2019	40, 41, 42	135	65	38 402 400	19	46	–

7. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de préciser, dans ses futurs rapports sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme, si ce sont des activités permanentes, des activités nouvelles ou un**

**élargissement de mandat, et d'indiquer la durée pour laquelle les ressources sont demandées.**

### **Prévisions de dépenses supplémentaires pour 2020**

#### *Tendance des dépenses*

8. Dans l'annexe I de son rapport, le Secrétaire général récapitule les prévisions de dépenses supplémentaires découlant des résolutions du Conseil des droits de l'homme. Parmi celles-ci, figurent les résolutions suivantes au titre desquelles des engagements de dépenses ont été approuvés par le Comité consultatif pour 2019 : résolution 40/2 (Promotion et protection des droits de l'homme au Nicaragua) ; résolution 40/4 (Les effets négatifs du non-rapatriement des fonds d'origine illicite dans les pays d'origine sur la jouissance des droits de l'homme et l'importance d'une amélioration de la coopération internationale) ; résolution 40/13 (Faire en sorte que les responsabilités soient établies et que justice soit faite pour toutes les violations du droit international dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est) ; résolution 40/17 (Situation des droits de l'homme en République arabe syrienne) ; résolution 40/19 (Situation des droits de l'homme au Soudan du Sud) ; résolution 40/20 (Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée) ; résolution 41/2 (Promotion et protection des droits de l'homme aux Philippines) ; résolution 41/26 (Renouvellement du mandat de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasaï).

9. Le Comité consultatif s'est fait fournir des informations sur les dépenses effectives et les dépenses prévues pour 2019 au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) par rapport aux engagements de dépenses approuvés (voir annexe I). Il constate que les montants approuvés n'ont pas été entièrement utilisés, soit : résolution 40/2 du Conseil des droits de l'homme (1 179 dollars) ; résolution 40/4 (5 669 dollars) ; résolution 40/13 (196 200 dollars) ; résolution 40/17 (610 766 dollars) ; résolution 40/19 (1 137 000 dollars) ; résolution 40/20 (101 834 dollars) ; résolution 41/2 (49 800 dollars) ; résolution 41/26 (1 033 268 dollars). Il constate aussi qu'en général le montant autorisé pour les autres dépenses de personnel n'a pas été entièrement utilisé en raison des retards de recrutement. Le Comité consultatif s'est également fait fournir des informations sur les dépenses effectives au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) par rapport aux engagements de dépenses approuvés pour les périodes précédentes (voir annexe II). Il note qu'en 2017 et 2018, les montants approuvés n'ont été pas entièrement ou pas du tout utilisés et qu'il y avait des soldes inutilisés reportés de résolutions antérieures du Conseil.

**10. Le Comité consultatif constate, d'après les informations relatives aux dépenses, que les montants approuvés n'ont pas été entièrement utilisés ces trois dernières années. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'à l'avenir, les demandes d'autorisation d'engagement de dépenses et les prévisions budgétaires soient plus rigoureuses et soient fondées sur des hypothèses budgétaires réalistes. Il recommande également que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'indiquer dans ses futurs rapports les dépenses effectives et les dépenses prévues, par objet de dépense, pour chaque résolution ou décision du Conseil des droits de l'homme.**

#### *Emplois de temporaire (autres que pour les réunions)*

11. Le Comité consultatif s'est fait fournir un tableau indiquant, par résolution, le nombre, la classe et la durée des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) nécessaires pour 2019 à 2022 (voir annexe III). Il constate que, pour un certain nombre de résolutions, le nombre d'emplois de temporaire proposés pour 2020 est plus élevé par rapport à 2019.

12. Le Comité consultatif note que la durée de certains emplois de temporaire (autres que pour les réunions) proposés au titre des résolutions 40/1, 40/13, 40/18, 40/20, 40/26, 41/1, 41/8, 41/12, 41/22 et 42/36 du Conseil des droits de l'homme est de 12 mois. **Dans le sens des observations qu'il a formulées lorsqu'il a approuvé les engagements de dépenses au titre de la résolution 40/17 du Conseil, le Comité consultatif réaffirme que, les activités prévues étant temporaires et leur prorogation étant soumise à la décision du Conseil des droits de l'homme, la durée de 12 mois proposée pour les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) n'est pas justifiée.**

13. Le Comité consultatif s'est également fait fournir un tableau présentant l'état d'occupation des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) prévus dans les autorisations d'engagement de dépenses pour 2017, 2018 et 2019 (voir annexe IV). Il constate une sous-utilisation, ou une non-utilisation, des ressources approuvées au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), ce qui correspond à la tendance des dépenses décrite au paragraphe 9. **Étant donné l'état d'occupation des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) prévus dans les autorisations d'engagement de dépenses et ses vues sur la budgétisation de ces emplois sur 12 mois, le Comité consultatif n'est pas convaincu que le montant des ressources demandées pour 2020 au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) soit justifié. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de présenter clairement, dans ses futures prévisions budgétaires, par résolution ou décision, le nombre et la durée des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et le montant des ressources afférentes, ainsi que des informations pertinentes sur le nombre d'emplois pourvus.**

14. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les ressources supplémentaires demandées pour 2020 comprennent un montant de 72 100 dollars, qui servirait à financer pendant 5,5 mois un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) de classe P-3 visant à appuyer la création d'une mission internationale indépendante d'établissement des faits en République bolivarienne du Venezuela (résolution 42/25 du Conseil des droits de l'homme), la prorogation du mandat de la Commission d'enquête sur le Burundi (résolution 42/26) et le renouvellement du mandat de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan (résolution 42/35). Cet emploi, qui serait basé à Genève, permettrait de faire face au surcroît d'activités, son ou sa titulaire étant chargé(e) de fournir un appui en matière de ressources humaines, d'aider au recrutement et à l'entrée en fonction rapides du personnel et d'exécuter d'autres tâches administratives.

15. **Le Comité consultatif rappelle que, dans le cadre de l'examen des demandes d'autorisation d'engagement de dépenses et des prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme, il a déjà recommandé de ne pas approuver l'ouverture de crédits au titre des postes de spécialiste des ressources humaines [personnel temporaire (autre que pour les réunions)] chargé du recrutement et de l'entrée en fonction du personnel au titre des résolutions pertinentes, compte tenu des capacités existantes au sein de l'Office des Nations Unies à Genève (voir A/72/7/Add.35, par. 12).**

#### *Incohérences dans la présentation du budget*

16. Ayant demandé des précisions au sujet des documents qui doivent être fournis pour les sessions futures du Conseil des droits de l'homme, le Comité consultatif s'est vu communiquer les directives en matière de présentation de documents. Selon ces directives, les documents demandés pour une réunion donnée doivent être soumis par

le service client 10 semaines avant la réunion, étant donné que leur traitement et leur traduction prennent quatre semaines et qu'ils doivent être diffusés 6 semaines avant la réunion. C'est pourquoi, le compte rendu demandé dans la résolution 41/21 pour la quarante-sixième session du Conseil, qui se tiendrait durant la dernière semaine de février 2021, serait soumis pour traitement en décembre 2020.

17. En prenant en compte de ces directives, le Comité consultatif note que les documents demandés pour la quarante-troisième session du Conseil des droits de l'homme, qui se tiendra du 24 février au 20 mars 2020, devraient être soumis en décembre 2019. Or, les ressources prévues au titre des résolutions 40/1, 40/13, 40/17, 40/18, 40/19, 40/25, 40/26, 40/27 et 40/29 du Conseil pour les documents qui doivent être présentés à la quarante-troisième session ont été demandées pour 2020. **Le Comité consultatif estime que, conformément aux directives relatives à la présentation des documents, les ressources afférentes aux documents demandés pour la quarante-troisième session du Conseil des droits de l'homme dans les résolutions 40/1, 40/13, 40/17, 40/19, 40/25 et 40/27 du Conseil auraient dû être demandées dans le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 et non dans le projet de budget-programme pour 2020.**

*Ressources nécessaires à l'application de la résolution 42/35 du Conseil des droits de l'homme*

18. Dans sa résolution 42/35, le Conseil des droits de l'homme a notamment décidé de renouveler le mandat de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan pour une période d'un an, tout en exprimant son intention de mettre fin au mandat, et a prié le Secrétaire général de fournir toutes les ressources nécessaires à l'établissement et au fonctionnement d'un bureau de pays, y compris une présence sur le terrain. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que la création d'un bureau de pays entraînera en 2020 des dépenses d'un montant de 1 375 700 dollars, à raison de 1 356 000 dollars au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) et de 19 700 dollars au titre du chapitre 29E [Administration (Genève)] (A/74/529, par. 239 et 244). Les ressources demandées permettraient notamment de financer 12 nouveaux postes pour une durée de 12 mois (1 D-1, 2 P-4, 3 P-3, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 2 postes d'agent local) (ibid., par. 243). Le Comité consultatif note les retards pris dans le recrutement du personnel prévu au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme), qui ont conduit à la sous-utilisation des crédits évoquée au paragraphe 9, ainsi que les délais de déploiement durant la phase de démarrage des opérations.

19. **Compte tenu des observations et des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 8 à 18 au sujet de la tendance des dépenses, de la durée et de l'occupation des emplois de temporaire (autres que pour les réunions), des incohérences dans la présentation du budget et des délais de déploiement durant la phase de démarrage concernant la résolution 42/35 du Conseil des droits de l'homme, le Comité consultatif estime que le montant de 22 548 300 dollars demandé pour 2020 n'est pas tout à fait justifié et recommande qu'il soit réduit de 2 350 000 dollars.**

### III. Conclusion

20. Au paragraphe 253 de son rapport, le Secrétaire général a formulé des recommandations sur les mesures à prendre par l'Assemblée générale. **Sous réserve des recommandations et observations formulées dans le présent rapport, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale :**

a) approuve l'ouverture d'un crédit supplémentaire, à imputer sur le fonds de réserve pour 2020, d'un montant de 20 198 300 dollars (dont 17 938 100 dollars au titre de dépenses non renouvelables), à raison de : i) 1 701 200 dollars (dont 1 523 700 dollars au titre de dépenses non renouvelables) au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) ; ii) 18 488 700 dollars (dont 16 408 100 dollars au titre de dépenses non renouvelables) au chapitre 24 (Droits de l'homme) ; iii) 8 400 dollars (dont 6 300 dollars au titre de dépenses non renouvelables) au chapitre 29E [Administration (Genève)] du projet de budget-programme pour 2020 ;

b) approuve la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, de 18 postes au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) du projet de budget-programme pour 2020, comme indiqué dans le tableau 73 du rapport du Secrétaire général : six serviraient à appuyer les activités prescrites par le Conseil des droits de l'homme dans ses résolutions 40/13, 42/20, 42/22 et 42/23 et les 12 autres constitueraient l'ossature du bureau de pays au Soudan, comme prévu par la résolution 42/35 ;

c) approuve l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 866 000 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2020, qui sera compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

## Annexe I

## Dépenses effectives et dépenses prévues pour 2019 au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) par rapport aux engagements de dépenses approuvés par le Comité consultatif

(En dollars des États-Unis)

<i>Résolution du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	<i>Montant des dépenses au 31 octobre 2019</i>	<i>Projection pour novembre et décembre 2019</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2019</i>	<i>Écart</i>	<i>Explications</i>
40/17	(La situation des droits de l'homme en République arabe syrienne)						
	Autres dépenses de personnel	3 054 500	1 952 141	658 967	2 611 108	443 392	Retards dans le recrutement du personnel de remplacement comme suite au renouvellement du mandat
	Consultants	39 300	32 824	6 476	39 300	0	
	Voyages de représentants	182 300	100 723	40 442	141 165	41 135	
	Voyages du personnel	219 400	173 632	53 624	227 256	-7 856	
	Services contractuels	35 000	3 065	31 935	35 000	0	
	Frais généraux de fonctionnement	167 300	39 666	9 039	48 705	118 595	Sous-utilisation des crédits ouverts compte tenu des efforts visant à réduire au minimum les frais de fonctionnement dans le cadre des missions
	Fournitures et accessoires	25 500	0	10 000	10 000	15 500	
	Mobilier et matériel	122 400	9 719	112 681	122 400	0	
	Subventions et contributions	20 000	14 435	5 565	20 000	0	
<b>Total</b>		<b>3 865 700</b>	<b>2 326 205</b>	<b>928 729</b>	<b>3 254 934</b>	<b>610 766</b>	

<i>Résolution du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	<i>Montant des dépenses au 31 octobre 2019</i>	<i>Projection pour novembre et décembre 2019</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2019</i>	<i>Écart</i>	<i>Explications</i>
40/20	(Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée)						
	Autres dépenses de personnel	356 000	150 024	104 708	254 732	101 268	Retards de recrutement
	Voyages du personnel	9 000	5 336	3 708	9 044	-44	
	Frais généraux de fonctionnement	3 200	393	1 797	2 190	1 010	
	Fournitures et accessoires	1 000	0	200	200	800	
	Mobilier et matériel	2 600	0	3 800	3 800	-1 200	
	<b>Total</b>	<b>371 800</b>	<b>155 753</b>	<b>114 213</b>	<b>269 966</b>	<b>101 834</b>	

40/19	(Situation des droits de l'homme au Soudan du Sud)						
	Autres dépenses de personnel	1 914 900	914 696	586 516	1 501 212	413 688	Retards dans le recrutement du personnel de remplacement comme suite au renouvellement du mandat
	Voyages des représentants	194 100	39 306	50 800	90 106	103 994	
	Voyages du personnel	320 700	52 305	61 148	113 453	207 247	
	Services contractuels	20 000	181 572	-161 500	20 072	-72	
	Frais généraux de fonctionnement	325 400	2 520	180 782	183 302	142 098	Surestimation concernant le recouvrement des coûts dans le budget de la Mission des Nations Unies au Soudan
	Fournitures et accessoires	3 000	355	1 500	1 855	1 145	
	Mobilier et matériel	438 000	932	180 568	181 500	256 500	Coût effectif du logiciel Relativity moins élevé que prévu



<i>Résolution du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	<i>Montant des dépenses au 31 octobre 2019</i>	<i>Projection pour novembre et décembre 2019</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2019</i>	<i>Écart</i>	<i>Explications</i>
	Subventions et contributions	81 900	814	68 686	69 500	12 400	Réduction des prévisions de coûts concernant l'atelier sur la justice transitionnelle prévu pour novembre et décembre
<b>Total</b>		<b>3 298 000</b>	<b>1 192 500</b>	<b>968 500</b>	<b>2 161 000</b>	<b>1 137 000</b>	
<b>40/13</b> (Faire en sorte que les responsabilités soient établies et que justice soit faite pour toutes les violations du droit international dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est)	Autres dépenses de personnel	350 000	154 800	40 000	194 800	155 200	Retards de recrutement
	Frais généraux de fonctionnement	4 500	18 009	793	18 802	-14 302	Frais d'expédition et autres frais relatifs à l'achat de véhicules plus élevés que prévu
	Fournitures et accessoires	3 300	3 300	0	3 300	0	
	Mobilier et matériel	191 300	134 449	1 549	135 998	55 302	
	Subventions et contributions						
<b>Total</b>		<b>549 100</b>	<b>310 558</b>	<b>42 342</b>	<b>352 900</b>	<b>196 200</b>	
<b>40/2</b> (Promotion et protection des droits de l'homme au Nicaragua)	Autres dépenses de personnel	145 000	86 471	58 148	144 619	381	
	Voyages de représentants	5 500	0	2 800	2 800	2 700	
	Voyages du personnel	23 000	16 189	6 885	23 074	-74	
	Frais généraux de fonctionnement	12 000	0	12 000	12 000	0	
	Subventions et contributions		4 649	-2 821	1 828	-1 828	
<b>Total</b>		<b>185 500</b>	<b>107 308</b>	<b>76 964</b>	<b>184 321</b>	<b>1 179</b>	

<i>Résolution du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	<i>Montant des dépenses au 31 octobre 2019</i>	<i>Projection pour novembre et décembre 2019</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2019</i>	<i>Écart</i>	<i>Explications</i>
40/4	(Les effets négatifs du non- rapatriement des fonds d'origine illicite dans les pays d'origine sur la jouissance des droits de l'homme et l'enjeu de l'amélioration de la coopération internationale)	Voyages des représentants	27 700	21 631	400	22 031	5 669
<b>Total</b>			<b>27 700</b>	<b>21 631</b>	<b>400</b>	<b>22 031</b>	<b>5 669</b>

## 41/26

(Renouvellement  
du mandat de  
l'Équipe d'experts  
internationaux  
sur la situation  
au Kasai)

Autres dépenses de personnel	1 542 400	156 945	678 519	835 464	706 936	Retards dans le recrutement du personnel de remplacement comme suite au renouvellement du mandat ; prévisions élevées pour novembre et décembre en raison de l'achèvement du processus de recrutement
Voyages de représentants	89 300	25 470	55 200	80 670	8 630	Maintien des prévisions pour toutes les catégories en raison du fait que le Haut-
Voyages du personnel	268 700	1 398	53 800	55 198	213 502	Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme attend des factures de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
Services contractuels		0	0	0	0	
Frais généraux de fonctionnement	137 100	0	80 000	80 000	57 100	
Fournitures et accessoires	24 900	0	16 000	16 000	8 900	
Mobilier et matériel	4 000	0	0	0	4 000	
Subventions et contributions	44 200	0	10 000	10 000	34 200	

<i>Résolution du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	<i>Montant des dépenses au 31 octobre 2019</i>	<i>Projection pour novembre et décembre 2019</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2019</i>	<i>Écart</i>	<i>Explications</i>
	Autres dépenses de personnel (chapitre 29E)	60 200	0	60 200	60 200		
<b>Total</b>		<b>2 170 800</b>	<b>183 813</b>	<b>953 719</b>	<b>1 137 532</b>	<b>1 033 268</b>	
41/2 (Promotion et protection des droits de l'homme aux Philippines)			0		0		
	Autres dépenses de personnel	113 200	0	63 400	63 400	49 800	Retards de recrutement – entrée en fonctions du personnel prévue pour le 1 <sup>er</sup> décembre
	Voyages du personnel	7 100	0	7 100	7 100	0	Engagement de toutes les dépenses prévues dans le budget en novembre et décembre
	Frais généraux de fonctionnement	1 600	0	1 600	1 600	0	
	Fournitures et accessoires	300	0	300	300	0	
	Mobilier et matériel	6 000	0	6 000	6 000	0	
	Subventions et contributions		0	0	0	0	
<b>Total</b>		<b>128 200</b>	<b>0</b>	<b>78 400</b>	<b>78 400</b>	<b>49 800</b>	

## Annexe II

## Dépenses effectives et dépenses prévues au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) par rapport aux engagements de dépenses approuvés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour la période allant de 2017 à 2019

Tableau 1

## Commission d'enquête sur la République arabe syrienne

(En dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	<i>Solde inutilisé au titre de la résolution 31/17 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Engagements autorisés pour 2017 au titre de la résolution 34/26 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2017</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour 2018 au titre de la résolution 37/29 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Crédits alloués par la Division de la planification des programmes et du budget pour 2018 au titre de la résolution 37/29 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2018</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 40/17 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées d'avril à octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	315 768	2 224 300	2 289 862	2 565 600	1 981 500	2 649 785	3 054 515	1 952 141	2 611 108
Consultants	33 317	44 500	96 487	162 400	141 300	122 973	39 300	32 824	39 300
Voyages des représentants	266 324	37 300	63 537	264 300	177 100	148 759	182 300	100 723	141 165
Voyages du personnel	625 202	–	240 848	555 000	321 700	259 186	219 400	173 632	227 256
Services contractuels	(24 201)	–	41 743	–	–	75 355	35 000	3 065	35 000
Frais généraux de fonctionnement	200 776	27 100	41 732	215 200	149 400	48 387	167 300	39 666	48 705
Fournitures et accessoires	9 220	400	3 413	15 900	15 100	3 139	25 500	–	10 000
Mobilier et matériel	18 727	–	2 654	132 700	132 700	17 390	122 400	9 719	122 400
Subventions et contributions/voyages des témoins	(62 009)	66 300	46 374	20 000	54 200	18 914	20 000	14 435	20 000
Fonds bloqués	–	–	–	–	–	39 900	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1 383 124</b>	<b>2 399 900</b>	<b>2 826 650</b>	<b>3 931 100</b>	<b>2 973 000</b>	<b>3 383 788</b>	<b>3 865 715</b>	<b>2 326 205</b>	<b>3 254 934</b>

Tableau 2  
**Situation des droits de l'homme au Myanmar**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Engagements autorisés pour 2017 au titre de la résolution 34/22 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2017</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour 2018 au titre de la résolution 37/32 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2018</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	861 300	860 347	151 800	177 000
Consultants	–	–	70 400	41 200
Voyages des représentants	1 800	33 990	–	–
Voyages du personnel	58 400	220 465	–	–
Frais généraux de fonctionnement	355 100	68 991	12 800	12 000
Fournitures et accessoires	–	286	–	–
Mobilier et matériel	7 400	19 031	–	–
Subventions et contributions/voyages des témoins	9 200	5 767	–	–
<b>Total</b>	<b>1 293 200</b>	<b>1 208 877</b>	<b>235 000</b>	<b>230 200</b>

Tableau 3  
**Situation des droits de l'homme au Soudan du Sud**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Solde inutilisé au titre de la résolution précédente</i>	<i>Engagements autorisés pour 2017 au titre de la résolution 34/25 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2017</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour 2018 au titre de la résolution 37/31 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2018</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 40/19 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	65 580	1 282 100	920 896	1 383 200	1 260 300	1 914 900	914 969	1 501 212
Consultants	(10 859)	9 400	11 329	48 400	–	–	–	–
Voyages des représentants	–	198 500	72 040	131 700	159 400	194 100	39 306	90 106
Voyages du personnel	19 124	175 800	74 365	302 400	312 900	320 700	52 305	113 453
Services contractuels	–	–	15 957	–	48 600	20 000	181 572	20 072
Frais généraux de fonctionnement	– 3 311	189 900	70 396	159 200	142 100	325 400	2 520	183 302

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Solde inutilisé au titre de la résolution précédente</i>	<i>Engagements autorisés pour 2017 au titre de la résolution 34/25 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2017</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour 2018 au titre de la résolution 37/31 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2018</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 40/19 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Fournitures et accessoires	–	3 000	241	2 400	3 500	3 000	355	1 855
Mobilier et matériel	2 300	30 200	–	58 900	58 900	438 000	932	181 500
Subventions et contributions/voyages des témoins	8 529	40 400	27 953	20 000	18 000	81 900	814	69 500
<b>Total</b>	<b>96 177</b>	<b>1 929 300</b>	<b>1 193 177</b>	<b>2 106 200</b>	<b>2 003 700</b>	<b>3 298 000</b>	<b>1 192 773</b>	<b>2 161 000</b>

Tableau 4  
**Assistance technique à la République démocratique du Congo concernant le Kasai**  
 (En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Fonds réaffectés d'autres activités</i>	<i>Engagements autorisés pour 2017 au titre de la résolution 35/33 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2017</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour 2018 au titre de la résolution 38/20 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2018</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 41/26 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	410 000	1 348 900	429 930	912 300	306 556	1 542 400	156 945	835 464
Voyages des représentants	40 000	47 100	18 886	50 400	14 167	89 300	25 470	80 670
Voyages du personnel	100 000	138 900	49 043	100 000	20 759	268 700	1 398	55 198
Services contractuels	–	–	11 159	–	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	100 000	115 400	30 403	194 500	–	137 100	–	80 000
Fournitures et accessoires	–	78 900	283	24 900	–	24 900	–	16 000
Mobilier et matériel	100 000	513 200	208	3 300	–	4 000	–	–
Subventions et contributions/voyages des témoins	–	10 300	23 231	214 600	–	44 200	–	10 000
<b>Total</b>	<b>750 000</b>	<b>2 252 700</b>	<b>563 143</b>	<b>1 500 000</b>	<b>341 482</b>	<b>2 110 600</b>	<b>183 813</b>	<b>1 077 332</b>

Tableau 5  
**Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Engagements autorisés pour 2017 au titre de la résolution 34/24 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2017</i>	<i>Engagements autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour 2019 au titre de la résolution 40/20 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	298 300	–	356 000	150 024	254 732
Consultants	11 500	–	–	–	–
Voyages du personnel	18 700	–	9 000	5 336	9 044
Frais généraux de fonctionnement	–	–	3 200	393	2 190
Fournitures et accessoires	1 000	–	1 000	–	200
Mobilier et matériel	19 100	–	2 600	–	3 800
<b>Total</b>	<b>348 600</b>	<b>0</b>	<b>371 800</b>	<b>155 753</b>	<b>269 966</b>

Tableau 6  
**Violations du droit international dans le contexte des manifestations civiles de grande ampleur dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Engagements autorisés pour 2018 au titre de la résolution S-28/1 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées en 2018</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 259 100	1 391 122
Voyages des représentants	123 600	143 773
Voyages du personnel	210 500	61 223
Services contractuels	12 000	2 135
Frais généraux de fonctionnement	148 500	66 681
Fournitures et accessoires	3 000	250
Mobilier et matériel	28 300	19 165
Subventions et contributions/voyages des témoins	–	25 594
<b>Total</b>	<b>1 785 000</b>	<b>1 709 944</b>

Tableau 7  
**Faire en sorte que les responsabilités soient établies et que justice soit faite pour toutes les violations du droit international dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 40/13 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	350 000	154 800	194 800
Frais généraux de fonctionnement	4 500	18 009	18 802
Fournitures et accessoires	3 300	3 300	3 300
Mobilier et matériel	191 300	134 449	135 998
<b>Total</b>	<b>549 100</b>	<b>310 558</b>	<b>352 900</b>

Tableau 8  
**Promotion et protection des droits de l'homme au Nicaragua**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 40/2 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	145 000	86 471	144 619
Voyages des représentants	5 500	–	2 800
Voyages du personnel	23 000	16 189	23 074
Frais généraux de fonctionnement	12 000	–	12 000
Subventions et contributions/voyages des témoins	–	4 649	1 828
<b>Total</b>	<b>185 500</b>	<b>107 309</b>	<b>184 321</b>

Tableau 9  
**Promotion et protection des droits de l'homme aux Philippines**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 41/2 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Autres dépenses de personnel/personnel temporaire (autre que pour les réunions)	113 200	–	63 400
Voyages du personnel	7 100	–	7 100



<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 41/2 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Frais généraux de fonctionnement	1 600	–	1 600
Fournitures et accessoires	300	–	300
Mobilier et matériel	6 000	–	6 000
<b>Total</b>	<b>128 200</b>	<b>–</b>	<b>78 400</b>

Tableau 10

**Les effets négatifs du non-rapatriement des fonds d'origine illicite  
dans les pays d'origine sur la jouissance des droits de l'homme**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Engagements autorisés pour 2019 au titre de la résolution 40/4 du Conseil des droits de l'homme</i>	<i>Dépenses engagées à fin octobre 2019</i>	<i>Dépenses prévues d'ici fin 2019</i>
Voyages des représentants	27 700	21 631	22 031
<b>Total</b>	<b>27 700</b>	<b>21 631</b>	<b>22 031</b>

## Annexe III

### Nombre, classe et durée des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) pour la période 2019-2022

Résolution du Conseil des droits de l'homme	Objet	Catégorie/ classe	Effectif	Nombre de mois				Observations
				2019	2020	2021	2022	
40/1	Favoriser la réconciliation et l'établissement des responsabilités et promouvoir les droits de l'homme à Sri Lanka	P-4	1		12	3		
40/2	Promotion et protection des droits de l'homme au Nicaragua	P-4	1	6	3			Engagements autorisés pour 2019
		P-3	1	6	3			
40/5	Élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le sport	P-4	1		4			
40/13	Faire en sorte que les responsabilités soient établies et que justice soit faite pour toutes les violations du droit international dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est	P-3	2	6				12 Récurrent
		AN	3	6	12	12		
40/17	Situation des droits de l'homme en République arabe syrienne	P-5	1	9	3			Engagements autorisés pour 2019
		P-4	4	9	3			
		P-3	17	9	3			
		P-2	1	9	3			
		G(AC)	2	9	3			
40/18	Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran	P-3	1	12	12	12	12	Récurrent
40/19	Situation des droits de l'homme au Soudan du Sud	P-5	1	8	3			Engagements autorisés pour 2019
		P-4	5	7	3			
		P-4	2	6	3			
		P-4	1	5	3			
		P-3	1	9	3			
		P-3	1	8	3			
		P-3	3	7	3			
		P-3	1	6	3			
		P-3	1	0	3			
		Personnel local	3	7	3			
40/20	Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée	P-4	1	6	12	3		Engagements autorisés pour 2019
		P-3	1	6	12	3		
		P-3	1	6	6			
		AN	1	6	12	3		
		AN	1	6	12	3		
40/26	Assistance technique et renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme au Mali	P-3	1	12	12	12	12	Récurrent

Résolution du Conseil des droits de l'homme	Objet	Catégorie/ classe	Effectif	Nombre de mois				Observations
				2019	2020	2021	2022	
41/1	Situation des droits de l'homme en Érythrée	P-3	1	12	12	12	12	Récurrent
41/2	Promotion et protection des droits de l'homme aux Philippines	P-4 P-3	1 1	3 3	6 6			Engagements autorisés pour 2019
41/8	Conséquences des mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés	P-4 G(AC)	1 1		12 2			
41/9	Les effets négatifs de la corruption sur la jouissance des droits de l'homme	P-3	1		3			
41/10	Accès aux médicaments et aux vaccins dans le contexte du droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible	P-4 G(AC)	1 1		3 1			
41/11	Nouvelles technologies numériques et droits de l'homme	P-3	1		2			
41/12	Les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association	P-3	1	12	12	12	12	Récurrent
41/13	Les jeunes et les droits de l'homme	P-3	1		3			
41/15	Mandat du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays	P-3	1		6			
41/18	Mandat de l'Expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre	P-3 G(AC)	1 1	6 6	6 6	6 6	6 6	Récurrent
41/19	La contribution du développement à la jouissance de tous les droits de l'homme	P-3 G(AC)	1 1		3 1			
41/20	Incidence des transferts d'armes sur les droits de l'homme	P-4	1		4			
41/21	Droits de l'homme et changements climatiques	P-3	1		9			
41/22	Situation des droits de l'homme au Bélarus	P-3	1	12	12	12	12	Récurrent
41/26	Renouvellement du mandat de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasaï (assistance technique)	P-4 P-3 P-3 P-3 AN Personne l local	1 1 1 1 1 1	4 4 4 4 4 4	9 8 2 9 8 8			Engagements autorisés pour 2019
	Renouvellement du mandat de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasaï (par. 6)	P-4 P-3 P-3 AN	12 1 1 4	4 4 4 4	8 8 6 8			Engagements autorisés pour 2019

Résolution du Conseil des droits de l'homme	Objet	Catégorie/ classe	Effectif	Nombre de mois				Observations
				2019	2020	2021	2022	
		Personnel local	5	4	8			
42/2	Situation des droits de l'homme au Yémen (Groupe d'éminents experts internationaux et régionaux)	P-5	1	3	9			Engagements autorisés pour 2019
		P-4	1	3	9			
		P-4	3		9			
		P-4	1		2			
		P-3	6	3	9			
		P-3	2		9			
		P-2	1		9			
		G(AC)	1		2			
		AN	1	2	9			
		AN	1	3	9			
		AN	3		9			
	Situation des droits de l'homme au Yémen (renforcement des capacités)	P-4	1		9			
		G(AC)			9			
42/3	Situation des droits de l'homme des musulmans rohingya et d'autres minorités du Myanmar	P-4	1		6			
42/4	Renforcement de la coopération et de l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme en République bolivarienne du Venezuela	P-4	1	3	9			
42/5	Les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement	P-3	1		3			
42/12	Les droits de l'homme des personnes âgées	P-3	1		6			
		G(AC)	1		6			
42/13	Le droit à la sécurité sociale	P-3	1		3			
42/14	Célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing	P-4	1		2			
42/15	Le droit à la vie privée à l'ère du numérique	P-4	1		3			
		G(AC)	1		2			
42/17	Droits de l'homme et justice transitionnelle	P-4	1		4			
42/22	Détention arbitraire	P-3	1		4			
42/23	Droit au développement	P-3	1	6	6	6	6	Récurent
		G(AC)	1	6	6	6	6	
		P-3	1		3		3	
42/25	Situation des droits de l'homme en République bolivarienne du Venezuela	P-5	1	2	9			
		P-4	1	2	9			
		P-4	2		9			
		P-4	2		6			
		P-3	1	2	9			
		P-3	1		9			

Résolution du Conseil des droits de l'homme	Objet	Catégorie/ classe	Effectif	Nombre de mois				Observations
				2019	2020	2021	2022	
		P-3	2		8			
		P-3	1		3			
		G(AC)	1		8			
42/26	Situation des droits de l'homme au Burundi	P-5	1	3	9			
		P-4	2	3	9			
		P-4	1		9			
		P-4	1		3			
		P-3	4	3	9			
		P-3	1	0	8			
		P-3	1	0	3			
		G(AC)	1	3	9			
42/29	De la rhétorique à la réalité : appel mondial pour une action concrète contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée	P-4	1		3			
		P-3	1		3			
42/30	Promotion de la coopération internationale à l'appui des mécanismes nationaux de mise en œuvre, d'établissement de rapports et de suivi	G(AC)	1	3	2			
42/32	Amélioration de la coopération technique et du renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme	P-4	1		2			
42/34	Assistance technique et renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme en République démocratique du Congo	P-3	1		6			
42/36	Assistance technique et renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme en République centrafricaine	P-3	1	12	12	12	12	Récurrent

*Abréviations* : AN, administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(AC), agent(e) des services généraux (Autres classes).

## Annexe IV

**Occupation d'emplois de temporaire  
(autres que pour les réunions) liés aux engagements  
autorisés par le Comité consultatif pour les questions  
administratives et budgétaires de 2017 à 2019**

Tableau 1

**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2017) : résolution 34/26 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République arabe syrienne**

Grade	Nombre de postes prévus au budget		Nombre de mois								
	Grade	Nombre de postes prévus au budget	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
P-5	1	9 mois	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P-4	4	9 mois pour 2 postes, 1 mois pour 2 postes	3	3	3	2	2	2	2	2	2
P-3	17	9 mois pour 12 postes, 1 mois pour 4 postes, 2 mois pour 1 poste	12	12	12	12	12	13	13	13	12
P-2	1	9 mois	1	1	0	1	0	0	0	1	1
G	2	9 mois chacun	2	2	2	2	2	2	2	2	2

Tableau 2

**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2018) : résolution 37/29 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République arabe syrienne**

Grade	Nombre de postes prévus au budget		Nombre de mois								
	Grade	Nombre de postes prévus au budget	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
P-5	1	9 mois	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P-4	4	9 mois chacun	4	4	4	4	4	4	4	4	4
P-3	17	9 mois pour 12 postes, 7 mois pour 5 postes	10	11	11	10	10	11	11	12	13
P-2	1	9 mois	1	1	1	1	1	1	1	1	1
G	2	9 mois chacun	2	2	2	2	2	2	2	2	2

Tableau 3

**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2019) : résolution 40/17 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République arabe syrienne**

Grade	Nombre de postes prévus au budget		Nombre de mois								
	Grade	Nombre de postes prévus au budget	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
P-5	1	9 mois	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Grade	Nombre de postes prévus										
	au budget	Nombre de mois	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
P-4	4	9 mois chacun	4	4	4	3	3	3	3	3	3
P-3	17	9 mois chacun	13	12	13	12	12	11	11	11	11
P-2	1	9 mois	1	1	1	1	1	1	1	1	1
G	2	9 mois chacun	2	2	2	2	2	2	2	2	2

Tableau 4  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2017) : résolution 34/22 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar**

Grade	Nombre de postes prévus										
	au budget	Nombre de mois	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
P-5	1	1 mois									1
G	1	1 mois									1

Tableau 5  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2018) : résolution 37/32 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar**

Grade	Nombre de postes prévus						
	au budget	Nombre de mois	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
P-4	1	5 mois	1	1	1	1	1
P-2	2	5 mois	2	2	2	2	2

Tableau 6  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2017) : résolution 34/24 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée**

Grade	Nombre de postes prévus										
	au budget	Nombre de mois	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
P-4	2	6 mois chacun	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P-3	1	6 mois	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AN	2	6 mois chacun	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 7  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2019) : résolution 40/20 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée**

Grade	Nombre de postes prévus au budget		Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Nombre de mois										
P-4	1	6 mois	-	-	-	-	-	-	-	-	1
P-3	1	6 mois	-	-	-	-	-	-	-	-	1
AN	2	6 mois chacun	-	-	-	-	-	-	-	-	2

Tableau 8  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2017) : résolution 34/25 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud**

Grade	Nombre de postes prévus au budget		Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Nombre de mois										
P-5	1	7 mois						1	1	1	1
P-4	7	6 mois pour 3 postes, 9 mois pour 1 poste, 3 mois pour 1 poste, 5 mois pour 1 poste, 1 mois pour 1 poste			1	1	2	6	6	6	6
P-3	5	6 mois pour 4 postes, 7 mois pour 1 poste					2	5	5	5	5
AN	3	5 mois chacun					3	3	3	3	3

Tableau 9  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés de juillet à décembre 2017) : résolution 35/33 du Conseil des droits de l'homme sur l'assistance technique à la République démocratique du Congo et établissement des responsabilités concernant les événements dans les régions du Kasai**

Grade	Nombre de postes prévus au budget		Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Nombre de mois							
P-5	2	6 mois chacun						
P-4	6	6 mois chacun			1	1	1	1
P-3	10	6 mois pour 9 postes, 4,5 mois pour 1 poste			2	5	6	10
P-2	1	6 mois chacun						1
G	9	6 mois chacun			2	5	7	9



Tableau 10  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2018) : résolution 37/31 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud**

Grade	Nombre de postes prévus											
	au budget	Nombre de mois	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
P-5	1	7 mois chacun			1	1	1	1	1	1	1	
P-4	5	7 mois chacun				3	4	4	4	4	4	
P-3	5	7 mois chacun			3	5	4	5	5	5	5	
PN	4	7 mois chacun			4	4	4	4	4	4	4	

Tableau 11  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés d'avril à décembre 2019) : résolution 40/19 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud**

Grade	Nombre de postes prévus											
	au budget	Nombre de mois	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
P-5	1	8 mois									1	
P-4	8	7 mois pour 5 postes, 6 mois pour 2 postes, 2 mois pour 1 poste					1	1	7	8	8	
P-3	6	9 mois pour 1 poste, 8 mois pour 1 poste, 7 mois pour 3 postes, 3 mois pour 1 poste	1	1	2	3	3	3	6	6	6	
PN	3	7 mois chacun									3	

Tableau 12  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés de juin à décembre 2018) : résolution S-28/1 du Conseil des droits de l'homme sur les violations du droit international dans le contexte des manifestations civiles de grande ampleur dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est**

Grade	Nombre de postes prévus									
	au budget	Nombre de mois	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
P-5	1	6 mois		1	1	1	1	1	1	
P-4	6	6 mois pour 1 poste, 5 mois pour 1 poste, 4 mois pour 3 postes, 3 mois pour 1 poste		1	1	3	4	5	5	
P-3	9	4 mois pour 7 postes, 3 mois pour 1 poste, 1 mois pour 1 poste				7	8	9	9	
G	1	6 mois					1	1	1	

Tableau 13

**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés de juillet à décembre 2018) : résolution 38/20 du Conseil des droits de l'homme sur l'assistance technique à la République démocratique du Congo et l'établissement des responsabilités concernant les événements dans les régions du Kasai**

Grade	Nombre de postes prévus		Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	au budget	Nombre de mois						
P-5	1	4 mois				1	1	1
P-4	3	4 mois chacun			1	1	3	3
P-3	3	4 mois chacun				3	3	3
PN	11	4 mois pour 4 postes, 2 mois pour 7 postes			4	4	11	11

Tableau 14

**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés de juillet à décembre 2019) : résolution 41/26 du Conseil des droits de l'homme sur le renouvellement du mandat de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai**

Grade	Nombre de postes prévus		Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	au budget	Nombre de mois						
P-5	13	4 mois				5	10	13
P-4	3	4 mois chacun			1	2	2	2
PN	11	4 mois chacun					5	10

Tableau 15

**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés de juillet à décembre 2019) : résolution 40/13 du Conseil des droits de l'homme visant à faire en sorte que les responsabilités soient établies et que justice soit faite pour toutes les violations du droit international dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est**

Grade	Nombre de postes prévus		Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	au budget	Nombre de mois						
P-3	2	6 mois chacun						
AN	3	6 mois chacun		3	3	3	3	3

Tableau 16  
**Occupation des postes mois par mois (engagements autorisés de juillet à décembre 2019) : résolution 40/2 du Conseil des droits de l'homme sur la promotion et la protection des droits de l'homme au Nicaragua**

<i>Grade</i>	<i>Nombre de postes prévus</i>		<i>Juill.</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>
	<i>au budget</i>	<i>Nombre de mois</i>						
P-4	1	6 mois		1	1	1	1	1
P-3	1	6 mois		1	1	1	1	1